Charles Atangana Manda, directeur de l’observatoire des médias au Mincom, était invité hier sur le plateau du programme « Canal Presse », sur la chaine de télévision privée Canal 2 international.

Au sujet de la rumeur du soutien du ministre Fame Ndongo à Edgar Alain Mebe Ngo'o qui a ébranlé la toile en fin de semaine passée, Charles Atangana Manda va se montrer clair.

« ***On dit qu’il y a eu une réunion pour des gens du sud pour défendre Alain Mebe Ngo’o. C’est faux. Je l’affirme ici sur le plateau de Canal 2 Il n’y a jamais eu des réunions tenu par Fame Ndongo pur soutenir qui que ce soit*** » va marteler le chef traditionnel de 3e degré d’un groupement à Ngoumou.

Entendu par les enquêteurs du Tribunal criminel spécial (TCS) le 14 février dernier, ainsi que Bernadette, son épouse, Edgar Alain Mebe Ngo'o a été cuisiné, apprend-on, dans au moins sept affaires.

L'ancien ministre de la Défense, aujourd’hui frappé d’une interdiction de sortir du territoire est entre autres, soupçonné de détournement et de surfacturations dans l'affaire MagForce, nom d’une société française de fournitures de matériels de sécurité.

D'autres dossiers ont également été abordés : l'affaire des avions présidentiels (dans laquelle ont été condamnés Yves Michel Fosse. Ephraim Inoni et Marafa Hamldou Ys») ainsi que les affaires de la rénovation de la Maison des combattants de Douala.

Edgar Alain Mebe Ngo'o a selon le journal la Météo, écrit récemment une lettre de 4 pages à Paul Biya, afin de se plaindre des persécutions dont il fait l'objet.